

/ de la Seine à la Seine / établissement public d'aménagement La Défense Seine Arche

Mémo chantier

Déconstruction de l'immeuble de logements Logis Transports situé au 41 boulevard des Provinces Françaises à Nanterre

Décembre 2011

L'Etablissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche (Epadesa) procède à la déconstruction de l'ancien immeuble de logements de Logis Transports situé au 41 boulevard des Provinces Françaises à Nanterre.

Le chantier de déconstruction de l'immeuble logement Logis Transports (filiale de la Ratp) situé au 41 boulevard des Provinces Françaises, entre dans le cadre de la première phase du projet d'aménagement Cœur de quartier qui prévoit la construction de nouveaux logements, bureaux, commerces en pied d'immeuble, ainsi qu'une résidence de tourisme.



Les travaux démarrent en janvier 2012 et se dérouleront en deux phases :

- De janvier à mars 2012 : travaux préparatoires (curetage...)
- De mars à juin 2012 : déconstruction de l'immeuble de logement. La déconstruction de l'immeuble s'effectuera de haut en bas à l'aide d'une pince à béton.

L'emprise du chantier sera sécurisée par des clôtures grillagées. Afin de procéder à ces travaux, le trottoir situé devant l'immeuble sera neutralisé et la circulation des piétons sera déviée à ce même endroit.

L'accès aux commerces sera maintenu durant toute la durée des chantiers.

Dans le cadre de sa politique de chantiers à faibles nuisances, l'Etablissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche (Epadesa) met tout en œuvre pour réduire au maximum les inconvénients liés au chantier : bruit, poussière et faire appliquer les règles les plus strictes pour garantir la sécurité des usagers.

Nous sommes à votre disposition sur le site : www.ladefense-seine-arche.fr dans la rubrique "contact" pour recueillir vos avis.

Je vous prie d'agréer Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Raphaël Catonnet
Directeur général adjoint
En charge de l'aménagement

A propos du projet Cœur de quartier

Phases 1 et 2 du projet Cœur de quartier (EPADESA/Groupement Altaréa-Cogédim/Eiffage) et du projet de renouvellement urbain des Provinces Françaises (Ville de Nanterre /SEMNA)



L'EPADESA et le groupement Altaréa-Cogédim/Eiffage ont signé le 11 juillet 2011 les promesses de vente relatives à la première phase du projet Cœur de Quartier qui comprend la construction de 47 000 m² de bureaux, logements et commerces. Au total se sont près de 126 000 m² qui seront réalisés pour les phases 1 et 2.

Cette première phase dont la maîtrise d'œuvre a été confié à l'architecte Jean-Paul Viguier comprend :

- A** - 23 000 m² de bureaux répartis sur 7 étages et 2 niveaux souterrains de parkings sur le bd des Provinces Françaises
- B** - 10 300 m² de logements familiaux sur 6 étages : 55 logements sociaux, 84 logements en accession dont 19 logements en accession encadrée
 - 5 700 m² de résidence étudiante : 118 chambres étudiantes privées, 98 chambres étudiantes sociales
 - 3 250 m² de résidence de tourisme : 105 appartements
 - 5 000 m² de commerces implantés en rez-de-chaussée d'immeubles
 - 2 niveaux de parkings souterrains situés sous les logements et les commerces

Le projet Cœur de quartier se déroule en parallèle des premiers projets de la Cité des Provinces Françaises menés dans le cadre du projet ANRU porté par la Ville de Nanterre et la SEMNA.

Le calendrier

- Phase 1 : Démarrage des travaux en 2012 pour une livraison prévue en 2014-2015
- Phase 2 : Démarrage des travaux en 2015 après la livraison de la nouvelle gare